

Ligue européenne de Coopération économique, Section française (LECE-F)
Colloque sur les questions d'immigration
le 25 février 2019 à 18h
au Sénat, Salle Médicis

LECE-F a organisé le 25 février 2019 au Sénat un colloque sur les questions d'immigration, avec les interventions de : **Monique BARBUT**, directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial et Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ; **Olivier BERGEAU**, membre du Cabinet du Commissaire Dimitris Avramopoulos, Commission Européenne ; **Georg FELSHEIM**, ministre-conseiller et chef du service politique auprès de l'Ambassade d'Allemagne à Paris ; **Gerald KNAUS**, chercheur spécialisé sur les sujets d'asile et des frontières et président fondateur de l'Initiative européenne pour la stabilité (ESI) ; **Hippolyte d'ALBIS**, économiste, directeur de recherche au CNRS ; **Jean-Christophe DUMONT**, directeur de la division des migrations internationales à l'OCDE.

Résumé et extraits des interventions

Résumé

Jean-Christophe DUMONT

Quelques éléments chiffrés :

- La population (ou « stock ») de migrants dans l'Union Européenne (UE) est de 60 millions, ce qui représente environ 10 % de la population totale ; la France est dans la moyenne européenne. Cependant en comptant les enfants nés de parents immigrés, on arrive 18% dans l'UE, mais à 27 % en France.
- Le « flux » annuel moyen de personnes qui s'installent en France est 0,4 % de la population française (250 à 260 000) ; pour l'UE, ce taux est autour de 0,7 %. Dans ce flux, la part des demandeurs d'asile a été maximale en 2015-2016, atteignant 1,2 million environ dans les pays de l'UE, avec de grandes différences entre Etats membres : la France, 0,4 % (pas de pic) ; mais la Suède a accueilli des réfugiés totalisant presque l'équivalent de 3 % de sa population, l'Allemagne et l'Autriche, autour de 2 %. On est revenu à une sorte de normale, avec un peu moins de 600 000 demandes d'asile pour l'UE en 2018.
- En plus du flux d'immigrés permanents, il faut ajouter les personnes qui viennent de manière temporaire : travailleurs saisonniers ; travailleurs se déplaçant à l'intérieur des firmes ; mais également travailleurs détachés : c'est environ 1,5 million de personnes qui sont détachées chaque année au sein de l'UE.

Monique BARBUT

Il faut sonner l'alarme face aux deux évolutions redoutables qui prennent l'Afrique en étau :

- une augmentation de la températures moyenne de 2 degrés centigrades à l'échelle de la planète signifiera une augmentation de 4 degrés en moyenne sur le continent africain, et davantage encore au sud du Sahara, provoquant une diminution considérable de la surface et de la productivité des terres cultivables ;
- la population totale africaine est en forte augmentation ; selon les projections médianes de l'ONU, elle pourrait passer de 1,2 milliards d'habitants actuellement à 2 milliards en 2050 et 4 milliards en 2100.

Ces deux phénomènes vont exercer une forte pression migratoire sur les Africains. Selon une étude que nous avons menée avec le ministère britannique de la Défense sur la période qui va d'aujourd'hui à 2045, 60 millions d'entre eux seront dans l'obligation de migrer et ils migreront pour l'essentiel vers l'Europe.

Au-delà des solutions court-termistes du type sécurité à la frontière, il va nous falloir prendre d'autres décisions :

- aujourd'hui, on peut restaurer des terres en Afrique pour moins de 200 dollars l'hectare, à comparer aux 35 euros par jour que coûte un migrant illégal qui est arrivé dans un port en Italie. Il faut donc augmenter substantiellement les financements « climat » publics et privés consacrés à l'atténuation des dommages créés par le réchauffement climatique ;
- d'un point de vue politique, il faut reconnaître un statut de réfugiés climatiques, à côté de celui de réfugiés politiques et à côté des migrations économiques.

La France, qui va présider le G7, devrait pousser vigoureusement dans ce sens.

Olivier BERGEAUD

Dès le début de son mandat (26 octobre 2014), la Commission européenne a pris une approche très globale sur les questions migratoires, s'appuyant sur quatre piliers.

- Premier pilier : renforcer nos partenariats avec un certain nombre de pays le long des routes migratoires, comme déjà fait avec la Turquie, en cours avec la Libye et le Niger, en discussion avec le Maroc.
- Deuxième pilier : protéger les frontières extérieures européennes. C'est essentiel pour préserver l'espace Schengen. Porter l'effectif des garde-frontières de 1 500 à 10 000 ; renforcer le système informatisé ESTA, pour mieux contrôler les entrées et les sorties.
- Troisième pilier : mettre en place une politique européenne de l'asile. La Commission a présenté 7 propositions législatives, notamment, pour : essayer de renforcer l'harmonisation entre les législations des différents États membres ; renforcer le rôle de l'Agence Européenne en matière d'asile ; réformer le règlement de Dublin. C'est sûrement le plus difficile actuellement. On s'oriente désormais vers des arrangements très flexibles entre les États membres de bonne volonté, qui seraient prêts à participer à un système de redistribution sur une base entièrement volontaire. Ce sera sûrement un défi important pour la prochaine Commission de faire avancer les réformes de l'asile.
- Quatrième pilier : réguler l'immigration légale. Au sein de l'UE, chaque État membre garde la prérogative de déterminer combien de personnes il admet sur son territoire. La seule chose que la législation européenne peut faire, c'est d'essayer de rapprocher les droits et les obligations selon lesquels les immigrés légaux sont admis dans les États membres.

Georg FELSHEIM

Dans une situation tout à fait particulière, à la fin de 2015, le gouvernement allemand a décidé d'accueillir un grand nombre de réfugiés en provenance essentiellement de Syrie. En 2015 et en 2016, plus d'un million de personnes sont arrivées en Allemagne et cela s'est traduit dans plus d'un million de demandes d'asile qui ont été déposées par la suite. À titre de comparaison en 2018, 190 000 personnes ont demandé l'asile en Allemagne.

- L'État fédéral a mis à disposition d'importants moyens financiers pour l'intégration des réfugiés. En 2017 et en 2018, 15 milliards d'euros par an ont été dégagés dans le budget fédéral, dont 8 milliards pour l'intégration des réfugiés en Allemagne. À cela s'ajoutent 5 milliards d'aide aux Länder et aux communes.
- La nouvelle loi sur l'intégration répond à un double principe : soutenir les immigrés et exiger d'eux quelque chose en contrepartie. Ainsi, des cours de langue sont assurés à raison de 600 unités d'enseignement de 45 heures, de même que des cours d'orientation qui visent

à favoriser la transmission des valeurs de la société allemande. Ne pas participer à ces cours peut mener à une réduction des prestations accordées aux réfugiés.

- Selon un sondage publié la semaine dernière, presque la moitié des entreprises en Allemagne ont donné en 2018 des formations professionnelles actuellement à des migrants. Ce chiffre était de seulement un tiers en 2016.

Un Conseil franco-allemand de l'Intégration a été créé à la suite d'une décision du Conseil de ministres franco-allemand en avril 2016. Son objectif consiste à insuffler un élan commun pour faire face à ce défi qui touche la société dans son ensemble, grâce à l'échange d'expériences entre l'Allemagne et la France.

Pour conclure, l'intégration des réfugiés et des migrants reste un grand défi pour l'Allemagne et aussi pour d'autres pays. Nous sommes encore très loin d'une politique d'asile commune au sein de l'Union européenne. Théoriquement, les demandeurs d'asile dont la demande a été déboutée devraient retourner dans leur pays d'origine, ce qui ne se fait pas aujourd'hui de manière convaincante.

Gerald KNAUS

During the last five years, 1,8 million people crossed the Mediterranean sea, most of them in a very short period: in 15 months, more than 1,1 million came to Greece, another 650 000 to Italy. They arrived in a way that caused more than 17 000 people died.

And the majority of those who arrived from Africa did not get refugee protection, but stay. So hundreds of thousands of people are staying, in Italy, France, or Germany, for many years, without any settled status: this creates a deadly magnet. The countries of origin do not cooperate; they do not take any interest in really helping us return citizens who, they think, are going to send them some money. And today, the interior ministers in a lot of European countries say the only way to stop migration is to give up the right to asylum.

So, not having a credible response that stops people who do not need protection from coming without violating our core values is, politically, is a critical problem.

Our asylum procedures take too long and we have inhuman conditions in our camps (like Lesbos), to try to deter people. We need to do better; to have fast asylum procedures; to be able to return those who do not need protection. To be realistic, we need an alliance -as we had in the creation of Schengen- of a few member states that have a common interest, a clear strategy, and share common values. France and Germany have to be at the centre: to show to the rest of Europe is that we are able to rescue people; but to take them to a reception centre of decent conditions; and decide within a few weeks who needs protection and who does not. In the Netherlands and in Switzerland, asylum systems have been designed to decide within a few weeks. If we have agreements with the major countries of origin (Senegal, Gambia, Ivory Coast, Nigeria), so that they have an interest to take back their citizens from those centres because we offer them something attractive, which is the secret to the EU-Turkey Agreement, then the flow will stop....

This could be a big European project that is doable and shows that values and security can be combined. If Germany and France take the lead on this, with the Netherland, Spain and Greece on board (even without Italy at this moment), Swiss might be part of it.

Here I end with an idea. Why isn't such a centre being set up in Corsica?

- **Hippolyte d'ALBIS**

Je vais essayer de parler d'économie et migrations....La plupart des gens pensent que l'immigration est un coût, un fardeau économique...Deux craintes s'expriment très fortement : les immigrés prennent les emplois des Français, et ils prennent nos allocations... Vrai ou faux ?

Prenons la première : ils prennent nos emplois. Or, on le sait, les personnes immigrées sont très souvent discriminées sur le marché du travail. Elles ont moins de chance d'obtenir un emploi. Dès lors, comment la personne discriminée pourrait-elle prendre l'emploi du natif ? C'est impossible, c'est même le contraire : la personne discriminée prend l'emploi que le natif ne veut justement pas, et c'est parce qu'elle va prendre finalement un emploi vacant qu'elle peut être un bénéfice pour l'économie.

Autre exemple, la protection sociale. L'image répandue est celle d'un chômeur avec beaucoup d'enfants, qui touche annuellement beaucoup d'allocations familiales. Or, les migrants lorsqu'ils arrivent sont plutôt jeunes que la moyenne de la population ; donc oui, ils ont plus de chance d'avoir des enfants, et ils pèsent plus que la moyenne sur les dépenses liées à la famille ; mais ils pèsent moins que la moyenne sur les dépenses de santé et les retraites. Et le solde est plutôt positif.

Passons à la macroéconomie. Les personnes immigrées ont des salaires plus faibles que le reste de la population ; donc si l'on admet plus de personnes immigrées, le salaire moyen va baisser. Mais une personne immigrée qui va travailler dans une crèche, par exemple, va rendre un service à la communauté en gardant des enfants, ce qui va permettre à une femme ou un homme de travailler plus. Le résultat global n'est donc pas systématiquement négatif.

La moitié de la migration extra-européenne est une migration familiale et au sein de cette moitié, il y en a encore la moitié qui relève du regroupement familial. C'est souvent perçu comme étant une catastrophe économique. Pourtant, une personne qui fait venir sa famille va consommer son salaire en France ; tant que sa famille était à l'étranger, il envoyait une part de son salaire à l'étranger. Il y a donc un effet sur la consommation à l'intérieur du pays, qui est positif.

L'École d'économie de Paris a utilisé des méthodes d'évaluation des politiques publiques pour évaluer les conséquences fiscales ou macroéconomiques des flux migratoires. Les résultats sont relativement favorables à la migration, y compris pour le droit d'asile.

Pour conclure, je ne veux pas faire jouer à la migration et surtout à la demande d'asile, le rôle qui n'est pas le sien. La politique migratoire n'est pas là pour relancer notre économie. Mais ces flux migratoires n'ont pas d'effet économiques négatif. On peut donc se débarrasser d'un préjugé,

En revanche, il faut aussi s'intéresser à l'intégration des populations immigrées et notamment de leurs enfants. Il y a aussi des dimensions spatiales à considérer : parmi les étrangers extra-communautaires qui vivent en France métropolitaine, 45 % sont en Ile de France, et 17 % sont en Seine-Saint-Denis ; il y a donc très forte concentration de cette population extra-européenne.

- **Jean Christophe DUMONT**

Selon une enquête Ipsos-Mori qui, de 2011 à 2017, couvre à peu près tous les pays de l'OCDE, une proportion très importante de personnes, souvent une majorité, pensent que l'immigration a un impact plutôt négatif, en particulier sur les finances publiques ; et cette perception est stable sur la période.

L'enquête Eurobaromètre, produite par la Commission Européenne, se concentre cette année sur les questions d'intégration...Quand on interroge les gens sur la proportion de ressortissants de pays tiers en Europe, ils la situent en moyenne 17 %, alors que d'après Eurostat c'est 7 % ;

ceux qui ont un niveau d'éducation faible (niveau collège) répondent 21 % ; ceux qui ont la plupart du temps des difficultés à payer leurs factures estiment même la proportion immigrée à 24 %. Il y a aussi un manque de discernement sur les différentes catégories de migrants ; le droit d'asile, ce n'est qu'une très petite proportion des migrants ; l'immigration légale représente 90 % de l'immigration en Europe.

Il faut aussi resituer les ordres de grandeur des flux...Typiquement, seulement 0,4 % de la population vient chaque année immigrer de manière permanente en France (même pourcentage qu'aux Etats-Unis) ; certes, cela représente 260 000 personnes, l'équivalent de la ville et la banlieue de Rennes ; mais si on divise par le nombre de communes françaises, on a un chiffre beaucoup plus petit. En outre, il ne faut pas confondre migrations brutes et migrations nettes : il y a des gens qui repartent.

Pourtant, tout n'est pas faux dans les perceptions...Les effets macroéconomiques ne sont pas ceux que les gens perçoivent et cela ne veut pas dire qu'ils se trompent. Il faut aussi être attentif aux effets de concentration...On n'a pas les données qui permettraient, au niveau des secteurs, des impacts locaux, d'identifier les gagnants et les perdants.

Mais fondamentalement, le plus important, ce n'est peut-être pas l'économie, ce sont les aspects culturels, les valeurs...Interrogés pour savoir si l'intégration fonctionne, la moitié des gens répondent oui, l'autre moitié répond non ; et ce, dans quasiment tous les pays de l'OCDE. La question de l'intégration est donc absolument centrale.

Considérons le taux d'emploi. En France, il est de 56 % pour les immigrés et de 66 % pour les « natifs » (nés en Europe) : il y a 10 points d'écart, c'est considérable...Et dans tous les pays de l'OCDE, l'écart de taux d'emploi entre les natifs et les immigrés est plus élevé parmi les diplômés du supérieur que parmi les qualifications moindres : cet écart est en moyenne de 8 points de pourcentage ; pour la France, c'est 12 points.

L'intégration prend du temps. Il faut en moyenne en Europe 10 ans pour que la moitié des réfugiés ou des migrants familiaux aient un emploi ; et il faut 15 à 20 ans pour que leur taux d'emploi soit le même que celui du reste de la population. Réduire ce retard est l'enjeu des politiques d'intégration, s'appuyant prioritairement sur la maîtrise de la langue, sur un bilan de compétences et sur un accompagnement vers une compétence renforcée, répondant aux besoins du marché du travail.

Dans l'enquête Pisa, qui mesure la performance des élèves à 15 ans dans le système scolaire, entre 2006 et 2015, les enfants de parents immigrés nés en Allemagne ont gagné un an en termes de résultats, donc le progrès est très net ; en France, c'est seulement un trimestre.

Mais ce qui est préoccupant, c'est que les taux d'emploi par niveau d'instruction chez les personnes immigrées se retrouve chez les enfants d'immigrés, qui sont nés dans le pays de destination. En France, les enfants qui sont nés en France de parents immigrés, et qui sont diplômés du supérieur en France, ont un taux d'emploi inférieur de 10 points de pourcentage au taux d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur enfants de « natifs ».

En conclusion, il me paraît nécessaire de remettre l'accent sur cette question de l'intégration, particulièrement en France, qui fait partie des pays qui ont le plus de difficultés dans ce domaine. Pour moi, cette question de l'intégration est centrale et j'espère qu'il y aura une place pour elle dans le débat européen.

Extrait des interventions

Olivier KLEIN, Président exécutif de LECE-F, Directeur général de la BRED, Professeur d'économie à HEC : **présentation du colloque et introduction**

Fin mai auront lieu les élections européennes. La question de l'immigration, si elle ne sera pas la seule, sera l'une des questions centrales de ces élections. Les mouvements, les partis dits populistes ne sont globalement pas en faveur de l'approfondissement de l'Union européenne voire même en faveur déclarée d'un retour en arrière. Ils verront probablement leur poids renforcé au sein du Parlement Européen et risquent d'être un élément de blocage, suivant le nombre de leurs députés. Bien souvent dans leurs thématiques favorites, il y a l'immigration...En laissant une sorte de monopole du sujet aux partis populistes on n'a pas suffisamment mis en avant les réponses républicaines qui peuvent exister aux problèmes rencontrés, que ces problèmes soient réels ou subjectifs.

L'objectif de ce colloque est donc d'apporter un éclairage factuel, des analyses fondées sur des études, des comparaisons entre les politiques de différents pays ; et le tout, sans diabolisation, mais aussi sans angélisme... Qu'ils soient subjectifs ou pas, culturels ou économiques, des problèmes se posent ; il s'agit donc de les regarder et d'y faire face. On abordera sans exhaustivité plusieurs questions : la réalité des chiffres de l'immigration en Europe ; la politique de la Commission Européenne relative aux flux migratoires ; le sort des immigrés ; les conséquences macroéconomiques et fiscales de l'immigration ; les politiques d'intégration ; enfin, la perception de l'immigration par les populations des pays d'accueil.

La Ligue européenne de Coopération économique, Section française (LECE-F) tient à remercier le Sénat d'accueillir ce colloque

Elle remercie également les intervenants :

- **Monique BARBUT**, directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial et Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification : les liens entre climat, dégradation des terres et migrations à partir du continent africain
- **Olivier BERGEAU**, membre du Cabinet du Commissaire Dimitris Avramopoulos en charge de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté à la Commission Européenne : les actions de la Commission et les défis à venir quant à la politique migratoire européenne en matière de lutte contre l'immigration irrégulière, de protection des frontières extérieures, de politique de l'asile et d'immigration légale
- **Gerald KNAUS**, chercheur spécialisé sur les sujets d'asile et des frontières et président fondateur de l'Initiative européenne pour la stabilité (ESI) : le sort et les solutions pour les migrants des pays du Sud de la Méditerranée, en matière de sauvetage en mer, d'asile et de migrations provenant des pays extra européens
- **Hippolyte d'ALBIS**, économiste universitaire spécialiste des questions démographiques, directeur de recherche au CNRS : les effets macroéconomiques et fiscaux des flux migratoires en France
- **Jean-Christophe DUMONT**, directeur de la division des migrations internationales à l'OCDE : les conséquences économiques des migrations en Europe et comparaisons internationales ; la perception de l'immigration par les populations des pays d'accueil et l'efficacité comparée des politiques d'intégration en Europe

Georg FELSHEIM, ministre-conseiller et chef du service politique auprès de l'Ambassade d'Allemagne à Paris : intervention en cours de séance pour parler du cas allemand.

Enfin LECE-F remercie toutes celles et ceux qui participent au colloque.

- **Jean-Christophe DUMONT**

Je vais essayer de vous donner quelques éléments chiffrés pour être sûr que nous ayons tous à peu près les mêmes ordres de grandeur en tête.

- La population (ou « stock ») de migrants est de 258 millions dans le monde, dont à peu près la moitié sont dans les pays de l'OCDE. Elle a beaucoup augmenté entre 2000 et 2017, passant dans l'OCDE de 83 millions à 127 millions. Pour l'Union Européenne (UE), elle est de 60 millions, ce qui représente environ 10 % de la population totale de l'UE. Cette proportion est à peu près celle de la France, qui est donc dans la moyenne européenne. Pour autant, quand on compte les descendants de migrants, on arrive à un total de 27 %, largement supérieur à celui de l'UE, qui est de 18 % ; mais il y a une grande variété entre les pays européens : au Luxembourg, la proportion est de plus de 60 % et en Italie de à 11 % seulement.
- Le « flux » de personnes qui s'installent chaque année de manière permanente dans les pays de l'OCDE est de 5 millions. En France, c'est environ 250 à 260 000 de titres permanents qui sont octroyés chaque année ; cela correspond à 0,4 % de la population française. Pour l'UE, ce taux est autour de 0,7 %. Pour l'Allemagne, pour la dernière année observée, 2016 -qui est exceptionnelle-, le taux a atteint 1,2 %.
- La libre circulation compte pour environ 28 % de l'ensemble des migrations dans l'UE ; cela représente 1,3 million de personnes qui changent de résidence chaque année. Et l'Allemagne, à elle seule, compte pour environ un tiers de ce total : elle pèse très lourd dans ces flux intra-européens.
- Regardons la composition du flux migratoire :
 - o Environ un tiers des migrants sont des migrants familiaux, mais cette proportion varie très fortement d'un pays à l'autre. Elle est la plus élevée aux États-Unis, où elle atteint 72%. Elle est également très élevée en France, puisque c'est environ deux tiers de l'immigration totale.
 - o Les migrations de travail constituent environ 15 % de l'ensemble des flux.
 - o Les réfugiés, en 2016 -dans un contexte particulièrement élevé-, ont représenté 19 % ; mais en régime régulier, cette proportion est plutôt autour de 10 % seulement.
- La population (le « stock ») de réfugiés dans le monde est de 20 millions. Sur ce total, 6 millions sont dans les pays de l'OCDE, dont plus de la moitié en Turquie et seulement 2,5 millions dans l'ensemble des autres pays de l'OCDE. Ce nombre a triplé depuis 2013 ; il a été maximum en 2015-2016 avec 1,6 million de demandeurs d'asile enregistrés dans les pays de l'OCDE, dont 1,2 million environ dans les pays de l'UE. On est revenu à une sorte de normale dans les pays de l'UE, puisqu'on a un peu moins de 600 000 demandes d'asile en 2018 (mais pas forcément dans le reste de l'OCDE, notamment du fait de la crise vénézuélienne qui impacte beaucoup l'Amérique du Nord et aussi d'une très forte augmentation des demandes d'asile au Canada en provenance notamment des États-Unis). A noter une très grande diversité de situations entre les pays européens et de l'OCDE : la Suède, entre 2014 et 2017, a accueilli des réfugiés totalisant presque l'équivalent de 3 % de sa population ; c'est un choc très fort sur l'économie suédoise. Pour l'Allemagne et l'Autriche, on est autour de 2 %. Pour la France, on est à 0,4 %, même niveau que l'ensemble de la moyenne pour les pays de l'OCDE. Donc, encore une fois, la France n'est pas nécessairement en première ligne sur cette question migratoire, contrairement à ce que le débat public semble indiquer.
- En plus du flux de 5 millions annuels d'immigrés permanents dans les pays de l'OCDE, il faut ajouter 4,2 millions de personnes qui viennent de manière temporaire, notamment « à des fins d'emploi » : travailleurs saisonniers, travailleurs se déplaçant à l'intérieur des firmes ; mais également travailleurs détachés : c'est environ 1,5 million de personnes qui sont détachées chaque année au sein de l'UE, sujet éminemment sensible. A noter que, dans l'OCDE, le principal pays d'accueil de travailleurs temporaires est, non pas les États-Unis,

ni l'Allemagne, mais la Pologne, qui accueille énormément de travailleurs notamment en provenance d'Ukraine. La France se situe en cinquième position dans cette liste.

- **Monique BARBUT**

La crise migratoire en Europe fait irrésistiblement penser à la tragédie du Titanic. Depuis 2014, environ 1,8 million de migrants sont venus en Europe à partir de l'Afrique, fuyants les conflits violents ou l'extrême pauvreté ; mais quelque chose de beaucoup plus grand se trouve sous la surface, poussé par les causes profondes de la migration. Des populations africaines sont contraintes de quitter leur village, en raison des effets du changement climatique et de la dégradation des terres. Et même avec nos meilleurs efforts, comme la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paris, tout cela ne changera pas grand-chose. Pourquoi ? Parce que nous négligeons le fait qu'une augmentation moyenne des températures de 2 degrés à l'échelle de la planète, cela signifiera une augmentation de 4 degrés en moyenne sur le continent africain et plus encore au sud du Sahara ; et ces changements environnementaux vont décimer les communautés les plus vulnérables....Aujourd'hui, sur l'ensemble des financements « climat » publics et privés qui existent pour lutter contre le réchauffement climatique, 80% sont consacrés à la transition énergétique, qui est certes nécessaire, mais il n'y a que 20 % qui vont vers l'adaptation aux dommages prévisibles...

En Afrique, aujourd'hui, la productivité des terres diminue à un rythme sans précédent et la désertification atteint déjà 45 % des terres. En conséquence, l'Afrique perd 280 millions de tonnes de céréales chaque année et on estime ses pertes à environ 280 milliards de dollars par an. Et on sait que ces sécheresses vont devenir de plus en plus violentes et vont encore aggraver la pression sur les ressources naturelles. Trouver des terres et trouver de l'eau devient quelque chose d'extrêmement compliqué, et cela à un moment où les besoins augmentent.

Car en plus du changement climatique et des pressions environnementales, l'Afrique connaît une explosion démographique. En 1950, 230 millions de personnes vivaient sur le continent. Aujourd'hui, c'est 1,2 milliard et ce chiffre devrait atteindre 2 milliards d'ici 2050. Au cours des 15 prochaines années, 375 millions de jeunes seront en âge de rentrer sur le marché du travail ; jusqu'à présent, 80 % des emplois sur le continent étaient fournis par la terre et les ressources naturelles, agriculture, mines, foresterie. Comment trouver des emplois pour cette population, sans terre productive ni eau en quantité suffisante ?....

Cette dégradation des conditions environnementales va constituer de plus en plus le facteur déterminant de la migration dans et depuis le continent. Les données de l'Organisation internationale pour les migrations sur les arrivées par voie maritime en Italie et en Grèce ces dernières années, indiquent déjà que 100 % des migrants illégaux qui y sont arrivés venaient des zones arides d'Afrique, et selon une étude que nous avons menée avec le ministère britannique de la Défense sur la période qui va d'aujourd'hui à 2045, 60 millions d'Africains seront dans l'obligation de migrer en raison de la désertification et ils migreront, pour l'essentiel, vers l'Afrique du Nord et vers l'Europe. C'est ce qu'on voit aujourd'hui autour du lac Tchad où se déroule l'une des plus grandes crises humanitaires au monde. Des millions de personnes sont rongées par la faim à cause de l'insécurité alimentaire de la région....C'est une situation impossible pour nous tous, Africains et Européens.

Au-delà des solutions court-termistes du type sécurité à la frontière, il va nous falloir prendre d'autres décisions. D'abord d'un point de vue politique, je voudrais qu'on définisse aussi ce que sont des réfugiés climatiques, alors qu'aujourd'hui, nous ne définissons la migration qu'au travers des causes économiques ou politiques. Il existe des solutions : aujourd'hui, on peut

restaurer des terres en Afrique pour moins de 200 dollars l'hectare, à comparer aux 35 euros que coûte par jour un migrant illégal qui est arrivé dans un port en Italie.

Les Africains commencent à réagir. Sous la présidence du Maroc et du Sénégal, ils ont par exemple créé une initiative qui s'appelle les 3S : soutenabilité, stabilité, sécurité, qui vise à restaurer 10 millions d'hectares de terres dans les 5 ans qui viennent et à donner de l'emploi à deux millions de jeunes migrants soit en partance, soit sur le retour. Ce type d'initiative se développe sur l'Afrique, mais il y a besoin d'une aide à ce type de programme. La France fait beaucoup au Sahel, mais elle peut faire plus, et elle peut le faire plus efficacement. Cette année, par exemple, la France assumera la présidence du dialogue euro africain sur les migrations, ce qu'on appelle le processus de Rabat. C'est actuellement le Burkina Faso qui essaie de faire entendre la voix des pays africains sur ces thèmes-là ; grâce à lui, les recommandations du Processus de Rabat et du plan conjoint de la Valette reconnaissent la nécessité d'investir davantage dans la lutte contre la désertification et le changement climatique, et nous espérons que la présidence française du Processus de Rabat accélèrera le processus. Ce que nous aimerions voir, c'est que comme il a été fait pour l'Alliance pour le Sahel, des solutions visionnaires puissent être trouvées, en particulier dans le cadre européen.

La France va assurer la présidence du G7 (Sommet de Biarritz du 24 au 26 août 2019). Elle a pris pour thème « Combattre les inégalités ». Parmi les cinq objectifs, on trouve la réduction des inégalités environnementales en protégeant notre planète grâce aux financements en faveur du climat et d'une transition écologique ; la préservation de la biodiversité et des océans ; l'action pour la paix contre les menaces sécuritaires et le terrorisme qui déstabilisent les fondations de nos sociétés. Je plaide pour qu'elle permette aux pays de l'OCDE de changer de cap pour permettre aux Africains, en particulier, de suivre une trajectoire plus sereine basée sur leurs richesses qui sont leurs ressources naturelles.

- **Olivier BERGEAUD**

Les migrations ont beaucoup animé le débat politique au cours des dernières années en Europe -notamment avec la crise migratoire des années 2015-201- et qui a aussi créé beaucoup de tensions au sein des Etats membres. Dès le début de son mandat (26 octobre 2014), la Commission européenne a pris une approche très globale sur les questions migratoires, consistant à travailler sur tous les aspects, dans ce cadre d'un « agenda européen sur la migration », s'appuyant sur quatre piliers.

- Premier pilier : renforcer nos partenariats avec un certain nombre de pays le long des routes migratoires (pays d'origine et pays de transit). Cette action a bien fonctionné, d'abord avec la Turquie, pour les flux arrivant en Grèce ou en Bulgarie, puis avec la Libye et le Niger, pour les flux arrivant en Italie. Nous devons maintenant renforcer notre coopération avec le Maroc et les pays plus au sud, pour les flux arrivant en Espagne. Dans ces divers cas, les efforts conjugués aussi bien des États membres que des Institutions Européennes ont permis d'obtenir une diminution des flux migratoires, en mettant en place une coopération avec les pays partenaires qui, avec une dotation financière de l'UE, accueillent les migrants dans des conditions améliorées de santé, d'école, d'hébergement ; ces accords permettent aussi des procédures de réinstallation des déboutés du droit d'asile.
- Deuxième pilier : protéger les frontières extérieures européennes. C'est essentiel pour préserver l'espace Schengen. C'est pour cela qu'au cours des cinq dernières années, on a fortement renforcé l'agence Frontex, qui a été transformée en une Agence européenne des garde-frontières et des garde-côtes, avec un corps de 1 500 gardes européens qui peuvent être déployés en cas de crise. Cependant, pour le moment, il s'agit de gardes nationaux ; or, si les États membres disent qu'ils sont prêts à soutenir les autres États membres, au moment où les États membres de première entrée demandent un soutien, souvent le

personnel n'est pas disponible. Donc, en septembre dernier, la Commission a proposé de mettre en place un corps de garde-côtes et gardes-frontières européens de 10 000 personnes, et la semaine dernière, tous les États membres se sont mis d'accord pour engager les négociations avec le Parlement Européen ; on espère un accord avant les élections européennes (23-26 mai 2019). Un autre aspect pour le renforcement des contrôles aux frontières, c'est la mise en place du système informatisé ESTA, pour mieux contrôler les entrées et les sorties.

- Troisième pilier : mettre en place une politique européenne de l'asile. C'est sûrement le plus difficile actuellement. La question est de nous organiser au sein de l'UE pour être à la hauteur des engagements pris par tous les États membres, signataires des conventions de Genève sur les réfugiés ; comment assumer ces obligations, tous ensemble, vis-à-vis de personnes qui fuient des guerres et d'autres situations ? Nous avons eu la crise en 2015, avec plus d'un million de réfugiés syriens qui sont venus en Europe, et on a vu les défaillances du système européen. En principe, chaque personne devrait faire la demande d'asile dans le pays de première entrée, mais en réalité, les demandeurs d'asile sont allés dans l'État membre dans lequel ils voulaient faire leur demande, principalement l'Allemagne, mais aussi la Suède et l'Autriche. De fait, il existe de grandes différences entre les États membres sur les conditions d'octroi du statut de réfugié et les allocations accordées. C'est pourquoi la Commission a présenté 7 propositions législatives pour complètement réformer le système : notamment, pour essayer de renforcer l'harmonisation entre les législations des différents États membres ; pour renforcer le rôle de l'Agence Européenne en matière d'asile ; et pour réformer le règlement de Dublin. Selon ce règlement, c'est le pays de première entrée qui doit traiter la demande d'asile. La Commission a proposé de mettre en place un système de solidarité : en cas d'arrivée massive de réfugiés, il y aurait la possibilité d'une redistribution des demandeurs d'asile entre l'ensemble des pays européens. Nous avons fait une tentative en 2015 avec nos décisions visant à relocaliser 32 000 personnes entre les différents États membres ; sans succès. Actuellement cette réforme est bloquée : les pays de première entrée, Italie, Grèce, Bulgarie, Espagne, voudraient qu'on leur montre de la solidarité en organisant le transfert des demandeurs d'asile ; mais un certain nombre d'autres États membres disent que cela va créer un facteur incitatif, qu'il va y avoir plus de migrants qui vont venir en Europe ; en outre, certains États membres et notamment les pays du groupe de Visegrad, et en pointe la Hongrie, refusent catégoriquement de prendre des demandeurs d'asile. Résultat : en janvier dernier, à Malte, 40 immigrants recueillis en mer sont restés pendant 15 jours sur un bateau en attendant que des États membres européens se mettent d'accord pour se les répartir. On a eu le même épisode un mois plus tard en Italie. On s'oriente désormais vers des arrangements très flexibles entre les États membres de bonne volonté, qui seraient prêts à participer à un système de redistribution sur une base entièrement volontaire, en attendant qu'on puisse avancer sur la réforme de Dublin. Ce sera une sorte de pilote dont on espère qu'il permettra de rassurer les autres États membres, pour faire qu'ils soient plus nombreux à y participer par la suite. Mais aujourd'hui, les positions entre les États membres sont assez figées ; ce sera sûrement un défi important pour la prochaine Commission de faire avancer les réformes de l'asile.
- Quatrième pilier : réguler l'immigration légale. C'est une question difficile, sur laquelle on a fait peu de progrès. Chaque fois qu'on parle d'immigration légale, la question revient : pourquoi aurions-nous besoin de plus de main-d'œuvre étrangère alors qu'il y a (dans certains États membres) du chômage ? Il faut être clair : au sein de l'UE, chaque État membre garde la prérogative de déterminer combien de personnes il admet sur son territoire. La seule chose que la législation européenne peut faire, c'est d'essayer de rapprocher les droits et les obligations selon lesquels les immigrants légaux sont admis dans les États membres ; et aussi de chercher à renforcer l'attractivité de l'UE pour attirer les

talents, afin de tirer le plus avantage du fait qu'on a un espace commun : si, par exemple, des étudiants ou des chercheurs vont commencer à travailler dans un État membre, il peut y avoir intérêt, pour pouvoir les garder en Europe, à faciliter leur mouvement dans un autre État membre sans qu'ils doivent passer par toute une bureaucratie très lourde. Le dernier aspect que je mentionnerai, c'est l'intégration : au niveau européen, on a très peu de compétences dessus, mais c'est un défi très important dans beaucoup d'États membres.

Pour conclure, il est important de trouver des solutions durables sur ces quatre piliers de la politique migratoire, parce que toute cette politique a un objectif, c'est de permettre à l'espace Schengen de fonctionner, dans l'esprit où il a été créé au départ. Or actuellement, sept États membres maintiennent des contrôles aux frontières internes avec les autres États membres. Si nous voulons sortir de cette prolongation des contrôles aux frontières internes, il est important de rétablir la confiance entre les États membres et d'aller de l'avant dans la mise en place de solutions durables pour gérer les questions migratoires.

- **Georg FELSHEIM**

Comme vous le savez tous, dans une situation tout à fait particulière, à la fin de 2015, le gouvernement allemand a décidé d'accueillir un grand nombre de réfugiés en provenance essentiellement de Syrie. En 2015 et en 2016, plus d'un million de personnes sont arrivées en Allemagne et cela s'est traduit dans plus d'un million de demandes d'asile qui ont été déposées par la suite. À titre de comparaison en 2018, 190 000 personnes ont demandé l'asile en Allemagne. Les chiffres sont en baisse significative. Aujourd'hui encore, un tiers des demandeurs d'asile viennent de Syrie et de l'Irak, donc des gens qui fuient une guerre civile qui n'est pas terminée. N'oublions pas que la protection des réfugiés est un des enseignements tirés de la période nazie. Et en effet, de nombreux pays avaient alors refusé des demandes de protection des juifs persécutés en Allemagne et les avaient expulsés. L'Allemagne a tiré les conséquences de cette période. La loi fondamentale dit clairement : les persécutés politiques ont le droit d'asile. La Convention de Genève confère aussi aux réfugiés un droit à l'accueil et à la protection. En Allemagne, nous restons fidèles à ces valeurs et par conséquent, nous étudions chaque demande d'asile individuellement.

Avec l'arrivée massive de demandeurs d'asile en 2015 et 2016, l'Allemagne a été confrontée à des défis totalement nouveaux. Le gouvernement fédéral a engagé un vaste dialogue avec les Länder, sur lesquels pèse la majeure partie des efforts d'intégration, et a élaboré de nouvelles dispositions légales pour faciliter l'intégration.

Je voudrais parler un peu de l'intégration parce qu'elle est du ressort des États membres et pas de la Commission Européenne. En juillet 2016 a été adoptée une loi pour favoriser l'intégration. Cette loi a été préparée conjointement par les ministères de l'Intérieur et par le ministère du Travail et des Affaires sociales et elle offre aux réfugiés des perspectives pour un nouveau départ en Allemagne. La nouvelle loi sur l'intégration répond à un double principe : soutenir les immigrés et exiger d'eux quelque chose en contrepartie. Elle favorise l'intégration dans le domaine de la formation et sur le marché du travail, entre autres, en élargissant les conditions d'attribution des bourses de formation, en instaurant une plus grande sécurité juridique concernant le statut des personnes pendant et après la formation ; en facilitant l'accès au marché du travail, grâce à des mesures d'intégration des réfugiés. Je citerai en particulier le développement des cours d'intégration, qui existent depuis 2005. Ne pas participer à ces cours peut en effet mener à une réduction des prestations accordées aux réfugiés. Bien évidemment, la langue est le moyen d'intégration le plus important. La connaissance de la langue de la société d'accueil détermine en grande partie les perspectives de réussite de l'intégration des migrants. Dans cet esprit, des cours de langue sont assurés à raison de 600 unités d'enseignement de 45

heures, de même que des cours d'orientation qui visent à favoriser la transmission des valeurs de la société allemande.

L'État fédéral a mis à disposition d'importants moyens financiers pour l'intégration des réfugiés. En 2017 et en 2018, 15 milliards d'euros par an ont été dégagés dans le budget fédéral, dont 8 milliards pour l'intégration des réfugiés en Allemagne. À cela s'ajoutent 5 milliards d'aide aux Länder et aux communes.

Permettez-moi de dire quelques mots sur le Conseil franco-allemand de l'Intégration qui a été créé à la suite d'une décision du Conseil de ministres franco-allemand en avril 2016. Son objectif consiste à insuffler un élan commun pour faire face à ce défi qui touche la société dans son ensemble, grâce à l'échange d'expériences entre l'Allemagne et la France. Ce conseil consiste des ministres français et allemand de l'Intérieur et des Affaires étrangères, qui chacun sont accompagnés de 10 représentants de la sphère scientifique, des collectivités locales et régionales et de la société civile. L'année dernière, le Conseil a organisé deux ateliers thématiques sur des thèmes comme la transmission des valeurs et l'apprentissage de la langue et sur l'intégration sur le marché du travail et a formulé des recommandations par la suite.

Pour conclure, il faut retenir que l'intégration des réfugiés et des migrants reste un grand défi pour l'Allemagne et aussi pour d'autres pays. Nous sommes encore très loin d'une politique d'asile commune au sein de l'Union européenne, pour être capables de donner une réponse satisfaisante à la question que posent les demandeurs d'asile, dont la demande a été déboutée. Théoriquement, ces personnes devraient quitter nos pays, retourner dans leur pays d'origine, ce qui ne se fait pas aujourd'hui de manière convaincante. Mais pour terminer sur une note plus positive, je vais parler d'un sondage qui a été publié la semaine dernière. Selon ce sondage, presque la moitié des entreprises en Allemagne donnent en 2018 des formations professionnelles actuellement à des migrants. Ce chiffre était de seulement un tiers en 2016. La progression est donc nette.

- **Gerald KNAUS**

What we really need in the debate in Europe today, on the future of a policy on borders, asylum, and migration, is realism and to learn the right lessons from the last five years. If we look at the last five years, and we heard already the number, 1,8 million people crossed the Mediterranean sea. Most of them, in a very short period. More than 1,1 million, in 15 months, came to Greece. Another 650 000 came from Africa to Italy, and a 100 000 only, in five years, to Spain.

Now, what these numbers tell us is that, if we look at Africa and Europe, this is no invasion. 750 000 people in five years is slightly more than the number of Ukrainians who, last year, got a visa to work in Poland. So, 750 000 people crossing in five years shouldn't shock us, but it did shock us because of the way they arrived and what happens afterwards.

The number of people who crossed arrived irregularly. They arrived in a way that caused massive amount of deaths; more than 17 000 people died in those five years. This is the deadliest border in the world. And after they arrive, the majority of them who arrived from Africa did not get protection but stay. So they are creating a group of hundreds of thousands of people who, in Italy, or France, or Germany, are staying for many years without any settled status because the majority of those who come from Africa do not get refugee protection.

This makes a serious problem because it creates a deadly magnet. If you're from Gambia, or from Senegal, or from Ivory Coast, or from the south of Nigeria where the largest number of people came from, and you make it through the desert to Libya, you survive the torture, you survive the rape, you get on the boat; you don't drown. You make it to Italy; you know you can stay for years.

Today there about 7 500 people from Gambia in Baden-Württemberg, one of the federal German states. After a lot of negotiations, Gambia agreed to take back 15 people a month from Baden-Württemberg, which means those who are now there, it will take 40 years. Of course, this will not happen. The same is true for Guineans, or for Nigerians, or for Senegalese. Mainly the migration from sub-Saharan Africa, we will not be able to return people because the countries do not co-operate. They do not take any interest in really helping us return citizens that they think that are going to send some money, and it's very unpopular.

In this situation, we have a major political problem, which is that in the last few years when, at first, there was a lot of empathy. Remember the Pope in Lampedusa (July 2013) saying, "We need to help protect our brothers and sisters who drowned. We need to come and help and rescue them"? Italy sent boats, and the EU sent boats. We rescued 650 000 people; the biggest rescue effort in history, coordinated by Italy and EU states.

Today, the interior ministers in a lot of European countries say the only way to stop migration is to give up on the refugee convention. To give up on the right to asylum. To push people back without procedure. To work with torturers. To give money to the smugglers in Libya to stop the people that, before, they would be taking on the boats, that now they put them in camps, they torture them; they make them call their relatives to send more money. And these are now our partners.

Around Germany, the interior ministers of Poland, Hungary, Austria and Italy, today have a far-right position. They basically say, "Get rid of the refugee convention. Stop rescuing. Push people back." And the centre in Europe, countries like France, or Germany, or the Netherlands, or Switzerland, at this moment, do not have a very credible proposal what to do.

We see it every time there is a rescue in the central Mediterranean. A few weeks ago 47 people were rescued by German boat, the Sea-Watch, and they were on the boat for three weeks because nobody knew where to take them. In the end, some countries, France, Germany, and others said, "O.K., we'll take them." Who benefits politically from this? Matteo Salvini, ..., who is a friend of all the enemies of the European Union, and who, today, is the most popular politician in Italy....

So, not having a credible response that stops people who do not need protection from coming without violating our core values is, politically, extremely important.

Here is the paradox. We should be able to do it because the numbers of people arriving today is very low. Last year 23 000 people arrived in Italy from Africa. 32 000 arrived in Greece from Turkey. How can we not be able to deal with 32 000 people seriously?

Here is the next paradox. If you look at the Greek Islands, where we have more EU officials, asylum officials, Frontex officials, more money than ever given to a member state, you would be shocked. I was there just a few weeks ago, again. 4 000 people on the island of Lesbos, in a camp that are in awful conditions: one doctor for 4,000 people; there's nothing like this in Turkey; there is nothing like this in most of the refugee camps in Africa. And the asylum procedures take forever. We are unable, even inside the EU, when we have a country like Turkey that says, "We take everyone. You decide; you can send back," to determine who we can send back. Asylum procedures take so long that, instead, we have bad conditions, inhuman conditions, to try to deter people. We need to do better.

When President Macron came to the Humboldt University as a candidate, and later, of course, presented his ideas in many fora, including at the Sorbonne in 2017, he outlined what needs to be done. We need to have fast asylum procedures. We need to be able to return those who do

not need protection. But, at this moment, we cannot show anywhere where and how this could work.

So, what I propose is to go back to realism. That we recognize there will be no EU solution in the next few years. The Commission has tried hard. The EU is more divided than ever. The Dublin reform is politically dead; everybody knows this in Brussels. In fact, Salvini, Orban, Kikal in Austria, the Poles, don't want a solution. They have no problem. People go to France in larger numbers, and to Germany, because France and Germany treat asylum seekers decently. So, Mr. Salvini cuts the status of humanitarian protection in Italy. 130 000 people who are now in Italy, he doesn't know how to return them to Senegal or Nigeria, he will push them to France and Germany. That's his strategy, and he hopes that Mrs. Le Pen and the AfD, his political allies, will benefit from this.

So, what we need, to be realistic, is an alliance as we had in the creation of Schengen, of a few member states that have a common interest, a clear strategy, and share some common values. France and Germany have to be at the centre. What they need to be able to show to the rest of Europe is that we are able to rescue people, but not then have them all stay in Europe for years; to take them to a reception centre of decent conditions and decide within a few weeks who needs protection and who does not.

In the Netherlands and in Switzerland, asylum systems have been designed to decide within a few weeks, and if we are dealing with a 1 000 or 2 000 people a month, this should be possible. In Greece, it should be possible. It's a matter of organization. If we then have agreements with the major countries of origin, and we know who they are, that they have an interest to take back their citizens from those centres because we offer them something attractive, which is the secret to the EU-Turkey Agreement, then the flow will stop.

What Spain did with Senegal in 2005, when many people went to the Canary Islands, was an agreement like this. The EU-Turkey Agreement, I spent a lot of time talking to the Turkish Government in those months before they offered this to the Germans and the Dutch, saying that, "If you offer to take back everyone from a cut-off date, from this moment, you don't need to take many people because the flow will be dramatically reduced." In return, you demand that the countries help you seriously, which the EU did; Germany, the Netherlands, leading these negotiations.

We need those kinds of talks with Senegal, with Gambia, with Ivory Coast, with Nigeria. We offer let's say to Senegal a thousand legal work visas, scholarships, every year for the next five years, to a group of EU countries, in return for taking back every one of their citizens who arrives now and doesn't need protection. This will stop the flow in line with the refugee convention, in line with our values and not the values of Salvini. And the same we need to do in Greece.

Now, I think this could be a big European project that is doable and shows that values and security can be combined. I think if Germany and France take the lead on this, the Dutch have been arguing for something like this for years, I know, including their Prime Minister. If it's a European project and not an EU project, this Swiss might be part of it; the Spanish, of course. We need Greece on board. Italy, at this moment, will not take part. But we need to show how this is possible.

Here I end with an idea. Why isn't such a centre being set up in Corsica? We offer it to Malta, and we say we prove, we show, to other countries in the Mediterranean that it is possible to decide these claims in two months. Technically, it's a longer discussion how this can be done, but some countries in Europe can do it, and we show that security and respect for human dignity

can be combined. It's a project that Europe needs, and if it works, I'm sure, like Schengen, it will be adopted by all the rest of the European Union within a few years.

- **Hippolyte d'ALBIS**

Je vais vous parler d'économie et de migrations. Je vais essayer de le faire sans angélisme sans catastrophisme, de façon humaine, et sans chiffre, ce qui est une gageure pour un économiste

Dans les statistiques présentées par Jean Christophe DUMONT, je retiens particulièrement la très forte augmentation de la proportion de ces personnes immigrées dans la population totale des pays de l'OCDE : en trente ans, cette proportion a doublé. C'est un phénomène majeur dans nos sociétés, qui va peut-être continuer comme Madame BARBUT le disait tout à l'heure. Cela entraîne des perceptions qui sont positives, parfois négatives vis-à-vis de la migration.

Or les perceptions sur l'opportunité culturelle de l'émigration sont extrêmement contrastées sur le spectre politique : une partie des gens estiment qu'il faudrait conserver une certaine homogénéité culturelle ; d'autres pensent que la diversité est une chance. En revanche, sur la dimension économique, y a un certain consensus : la plupart des gens pensent que finalement l'immigration est un problème, un coût, un fardeau économique. C'est évidemment le cas chez les partis anti-migratoires, mais aussi de la part de personnes qui, a priori, sont assez favorables à l'immigration ; combien de fois m'a-t-on dit : on aimerait bien recevoir plus de migrants, plus de réfugiés, mais on ne peut pas se le permettre, avec les pauvres, les chômeurs que l'on a en France. Face à ces perceptions, c'est souvent contre-productif de dire : il y a une étude économique qui dit que ce n'est pas le cas ; ça ne fonctionne pas.

Donc, il faut revenir finalement dans la base des mécanismes qui préside à l'effet des migrations sur les économies des pays d'accueil et en particulier sur l'effet des migrations dans les pays riches, notamment en France. Deux craintes s'expriment très fortement lorsqu'on parle de migration : les immigrés nous prennent les emplois des Français, et ils prennent nos allocations. J'aimerais y réfléchir avec vous quelques minutes.

Prenons la première, ils prennent nos emplois. Elle est très ancienne et elle relève très souvent d'une rhétorique du type : il y a 10 millions de chômeurs et 10 millions d'immigrés. Donc on retrouve la solution, déjà énoncée dans les années 30. Est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est faux ? Je vais prendre le problème avec une perspective un peu différente. On le sait, les personnes d'origine étrangère, les personnes immigrées sont très souvent discriminées sur le marché du travail. Elles ont moins de chance d'obtenir un emploi. Dès lors, comment la personne discriminée pourrait-elle prendre l'emploi du natif ? C'est impossible, c'est même le contraire : la personne discriminée prend l'emploi que le natif ne veut pas justement, et c'est parce qu'elle va prendre finalement des emplois qui sont vacants, pas désirés, qu'elle peut être un bénéfice pour l'économie.

Autre exemple, la protection sociale. L'image très forte, c'est un chômeur avec beaucoup d'enfants, qui touche annuellement des milliers d'euros d'allocations familiales. Est-ce que c'est vrai ? Nous avons regardé en détail quels étaient les effets de la migration sur les différentes composantes de la protection sociale. Oui, en moyenne, les migrants lorsqu'ils arrivent sont plutôt jeunes ; ils ont des âges où on a plus de chance d'avoir des enfants ; ils vont accroître toutes les dépenses publiques liées à la famille, si on les ramène en pourcentage de la population. Cependant, comme ils sont jeunes, toute l'autre partie de la protection sociale les dépenses de santé et les retraites, relativement à la taille de la population va diminuer. Il se produit ainsi un changement de la structure de la population, avec une petite tension sur la dimension famille et sur la dimension enfance, mais avec un énorme gain sur la dimension vieil âge. Et, au total, ça peut être positif.

A partir de là, passons à la macroéconomie. Maurice ALLAIS (qui a longtemps été le seul prix Nobel français d'économie) avait l'argument suivant : les personnes immigrées ont des salaires plus faibles que le reste de la population ; donc si l'on admet plus de personnes immigrées dans la population, le salaire moyen va baisser. C'est ce qu'on appelle techniquement un effet de composition ; mais il faut aussi tenir compte de ce que, dans l'économie, les différents acteurs interagissent. Le fait que des personnes puissent rentrer dans l'économie avec des salaires plus faibles peut néanmoins faire augmenter la masse salariale des autres. Un exemple très simple : une personne immigrée qui va travailler dans une crèche, par exemple, va rendre un service à la communauté en gardant des enfants, ce qui va permettre à des couples, des femmes, des hommes, de travailler plus. C'est pour cela que l'effet final n'est pas aussi simple que celui qui était avancé par Maurice ALLAIS.

La moitié de la migration en France, extra-européenne, c'est une migration familiale et au sein de cette moitié, il y en a encore la moitié qui est au titre du regroupement familial. Et c'est souvent perçu comme étant une véritable tragédie économique. Pourtant, une personne qui fait venir sa famille va consommer son salaire en France ; tant que sa famille était à l'étranger, il envoyait son salaire à l'étranger. Il y a donc un effet purement keynésien, de redistribution et de consommation à l'intérieur du pays, qui est positif.

Tout a un coût, aucune politique n'est gratuite. Mais c'est très biaisé que ne présenter la dimension finances publiques que par son coût ; on a des méthodes aujourd'hui en macroéconomie pour évaluer les politiques publiques, etc. A l'École d'économie de Paris, nous avons utilisé ces méthodes pour évaluer les conséquences fiscales ou macroéconomiques des flux migratoires. En prenant l'ensemble des interactions, on obtient des résultats qui sont relativement favorables à la migration : globalement, la migration produit augmentation du revenu moyen par tête, une baisse du taux de chômage ou une augmentation du taux d'emploi et une même amélioration du solde des finances publiques

Même chose pour les demandeurs d'asile. De nombreux rapports ont évalué les différents coûts par pays de ces demandeurs d'asile. Jamais on n'a pensé que finalement cet argent était néanmoins recyclé dans l'économie. Dans le cas très particulier des demandeurs d'asile, nous avons étudié les comptes sur 30 ans de 15 pays européens ; nous avons pu évaluer que, oui, il y a un coût, mais ce coût a été recyclé dans l'économie et il a conduit à plus d'activité, plus d'impôts, et au bout du compte, il n'a pas dégradé les finances publiques.

Pour conclure, je ne veux pas faire jouer à la migration et surtout à la demande d'asile, le rôle qui n'est pas le sien. Les migrants, les étrangers, la politique migratoire ne sont pas là pour relancer nos économies. Mais le fait qui m'intéresse le plus, c'est que ces flux migratoires n'ont pas d'effet négatif sur nos économies. Donc on peut se débarrasser d'un préjugé, que cette migration est un fardeau, et se concentrer sur d'autres sujets qui me paraissent en effet éminemment plus importants et même s'ils sont associés à l'asile et à l'immigration, qui me semblent bien plus prioritaires.

Il faut en effet se concentrer sur les questions diplomatiques de coordination européenne face à une crise comme cela a été évoqué avant. Il faut aussi s'intéresser à l'intégration des populations et notamment des enfants des populations immigrées. Il y a aussi des dimensions de concentration spatiale : si l'on prend l'ensemble des étrangers extra-communautaires qui vivent en France métropolitaine, 45 % sont en Ile de France, et 17 % sont en Seine-Saint-Denis ; il y a donc très forte concentration de cette population extra-européenne dans un département qui lui-même n'est que 2 % de la population métropolitaine. Alors, oui, concentrons-nous sur ces problèmes, sans nous encombrer d'un fardeau intellectuel, qui est que le migrant serait un fardeau.

- **Jean Christophe DUMONT**

Quand, dans une enquête Ipsos-Mori qui couvre à peu près tous les pays de l'OCDE, on demande au public si l'immigration a plutôt un impact général (pas seulement économique) positif ou négatif, 21 % des réponses expriment une opinion positive. Cela veut quand même dire qu'il y a une proportion très importante de personnes et donc souvent une majorité qui pensent que l'immigration a un impact plutôt négatif. Effectivement, les différences selon les pays sont marquées ; seulement 5 % des gens en Hongrie pensent que l'impact général est positif, contre 40 % au Royaume-Uni ; en France, c'est 14%, ce qui n'est pas fameux.

Cette enquête est renouvelée tous les ans depuis 2011 et elles n'indiquent presque pas de variations ; les dernières données datent de juillet 2017, donc sont postérieures à la crise de réfugiés de 2015-2016, dont l'effet apparaît assez limité. La perception du phénomène migratoire est très profondément ancrée dans des valeurs personnelles. Elle n'est pas du tout conjoncturelle (ce qui est conjoncturel, c'est seulement le fait que l'immigration apparaisse comme le premier, le deuxième, le troisième sujet de préoccupation : ce rang varie beaucoup). La grande stabilité dans la perception des phénomènes migratoires se concentre sur la question des finances publiques ; dans le cas de cette enquête Ipsos-Mori, 49 % des gens pensent que l'immigration met sous pression les finances publiques, contre seulement 19 % qui pensent que c'est plutôt positif.

Si on revient au cas européen, une enquête Eurobaromètre, produite par la Commission Européenne cette année, se concentre sur les questions d'intégration... Cette enquête interroge les gens sur le niveau d'information qu'ils pensent avoir sur les phénomènes migratoires en Europe : 61 % des gens pensent qu'ils ne sont pas du tout ou mal informés, ils ont l'impression que les chiffres ne sont pas les bons. D'ailleurs, effectivement, quand on leur pose des questions sur la réalité du phénomène migratoire, en général, ils se trompent fortement. Quand on interroge les gens sur la proportion de ressortissants de pays tiers en Europe, ils situent en moyenne 17 %, alors que d'après Eurostat c'est 7 % ; donc ils se trompent d'un facteur de plus de 2. En décomposant par groupes de répondants, ceux qui ont un niveau d'éducation faible (niveau collège), répondent 21 % ; donc ils se trompent d'un facteur 3. Ceux qui ont la plupart du temps des difficultés à payer leurs factures estiment même la proportion immigrée à 24 %. Il y a une vraie relation entre le statut socio-économique des personnes qui répondent et leur erreur sur le phénomène migratoire.

Il existe effectivement le discours simpliste qui voit les dépenses, mais pas les recettes, qui voit l'offre de travail, mais pas la demande de travail. Typiquement un des arguments pour le Brexit, était l'impact de l'immigration européenne sur le système de santé au Royaume-Uni ; chaque Britannique qui faisait la queue derrière un certain nombre de ressortissants européens pouvait se dire : s'ils n'étaient pas là, je gagnerais des places. Ce raisonnement ne tient pas compte du fait qu'il y a aussi beaucoup de médecins européens au Royaume-Uni ; donc, il n'y a pas seulement une demande plus forte, il y a aussi des ressortissants européens qui contribuent à offrir ce service et donc à diminuer le temps d'attente dans la queue.

Il y a aussi un manque de discernement sur les différentes catégories de migrants. Le droit d'asile, ce n'est qu'une très petite proportion des migrants ; l'immigration légale (le quatrième pilier de la Commission Européenne) représente 90 % de l'immigration en Europe.

Il faut aussi resituer les ordres de grandeur... Typiquement, on pense que les États-Unis sont un grand pays d'immigration ; ce n'est pas le cas ; il y a seulement environ 0,4 % de la population chaque année qui vient s'y installer de manière permanente. C'est le même chiffre que pour la France ; certes, on peut dire que dans l'absolu c'est beaucoup : 260 000 personnes, c'est l'équivalent de la ville et la banlieue de Rennes ; mais si on divise par le nombre de communes

françaises, évidemment on a un chiffre beaucoup plus petit. En outre, il ne faut pas confondre migrations brutes et migrations nettes : il y a des gens qui repartent. Bref, les politiques peinent à distinguer ce qui est grand et ce qui ne l'est pas.

Pourtant, tout n'est pas faux dans les perceptions. Comme le dit Hyppolite d'ALBIS, les effets macroéconomiques que nous observons sont neutres ou positifs, en tout cas sur le long terme, même s'ils peuvent être négatifs à court terme, dans des périodes de récession ; mais il faut aussi être attentif aux effets de concentration....Par exemple, au Royaume-Uni, c'est un fait que l'immigration européenne a eu un impact négatif sur le taux d'emploi des sortants du système scolaire sans diplôme. Pourquoi ? Parce que dans les bars au Royaume-Uni, ceux qui travaillent sont maintenant des Européens, et ceux qui sortent du système éducatif britannique sans diplôme se retrouvent face à cette concurrence-là qui, effectivement, placent pour eux la barre beaucoup plus haut qu'elle n'était avant. Donc, il peut y avoir des perdants ; en tout cas, ce n'est pas sûr que tout le monde gagne. Les effets macroéconomiques ne sont pas ceux que les gens perçoivent et cela ne veut pas dire qu'ils se trompent. Donc, c'est compliqué pour les économistes ; on n'a pas les données qui permettraient, au niveau des secteurs, des impacts locaux, d'identifier les gagnants et les perdants.

Mais fondamentalement, le plus important, ce n'est peut-être pas l'économie, ce sont les aspects culturels, les valeurs, c'est la question de l'intégration. Evidemment, c'est compliqué, car cela dépend beaucoup des types de migration et du profil des migrants. Pour revenir à l'enquête Eurobaromètre, la population en Europe est totalement divisée sur cette question de l'intégration. Interrogés pour savoir si l'intégration fonctionne, la moitié des gens répondent oui (cela varie de 47% parmi ceux qui ont le plus souvent des difficultés à finir le mois à 56% pour les mieux lotis), l'autre moitié répond non. Ce n'est donc pas 20 %, 80 % ; le verre est à moitié vide et à moitié plein. Et c'est valable quasiment dans tous les pays. Cette question de l'intégration est donc absolument centrale.

Considérons le taux d'emploi. En France, il est de 56 % pour les immigrés et de 66 % pour les « natifs » (nés en Europe) : il y a 10 points d'écart, c'est considérable. Une majorité d'immigrés trouvent le chemin de l'emploi, mais un certain nombre de difficultés persistent. Évidemment, il faut revenir à une distinction un peu plus fine entre catégories de migrants, notamment selon leur niveau d'éducation. La proportion des diplômés du supérieur est d'un tiers chez immigrés, et exactement la même chez les natifs ; mais la proportion de ceux qui ont au plus un niveau collège est de 34 % chez les immigrés contre 22 % chez les natifs (en France, cet écart est encore plus élevé encore). Quand on regarde le marché du travail par niveaux de qualification, il est clair que le diplôme aide à accéder à l'emploi ; les immigrés qui sont diplômés du supérieur ont effectivement des taux d'emploi plus élevés que les immigrés qui ont des qualifications moindres ; mais dans tous les pays de l'OCDE, sans aucune exception, l'écart de taux d'emploi entre les natifs et les immigrés est plus élevé parmi les diplômés du supérieur que parmi les qualifications moindres : dans tous les pays, cet écart est en moyenne de 8 points de pourcentage ; pour la France, c'est 12 points et le seul pays qui est derrière, c'est la Grèce, avec 15 points.

Ce que l'on sait, c'est que l'intégration prend du temps. Quand on arrive comme réfugié ou comme membre d'une famille, on n'a pas forcément d'emploi au départ, il va alors falloir en trouver un. Il faut en moyenne en Europe 10 ans pour que la moitié des réfugiés ou des migrants familiaux aient un emploi ; et il faut 15 à 20 ans pour que leur taux d'emploi soit le même que celui du reste de la population. Et évidemment, les gens le perçoivent de décalage, ils le voient. Donc, comme le disait Georg FELSHHEIM, réduire ce retard est tout l'enjeu des politiques d'intégration ; elles s'appuient prioritairement sur la maîtrise de la langue ; mais dans de

nombreux pays (ce n'est malheureusement pas le cas en France), elles s'appuient aussi de plus en plus sur un bilan de compétences et sur l'accompagnement vers une compétence renforcée, répondant aux besoins du marché du travail.

Je vais terminer sur les enfants d'immigrés, parce que cela contribue très fortement à la perception qu'ont les gens de l'échec ou la réussite de la migration. On a vu ces dernières années plutôt des progrès, notamment en termes de réussite scolaire des enfants d'immigrés. Dans l'enquête Pisa, qui mesure la performance des élèves à 15 ans dans le système scolaire, entre 2006 et 2015, les enfants de parents immigrés nés en Allemagne ont gagné un an en termes de résultats, donc le progrès est très net ; en France, c'est seulement un trimestre. Mais ce qui est préoccupant, c'est que les taux d'emploi par niveau d'instruction chez les personnes immigrées se retrouve chez les enfants d'immigrés, qui sont nés dans le pays de destination. Par exemple en France, les enfants qui sont nés en France de parents immigrés, et qui sont diplômés du supérieur en France, ont un taux d'emploi inférieur de 10 points de pourcentage au taux d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur enfants de « natifs » ; quelles en sont les causes ? ils ne font pas forcément les mêmes filières, ils n'ont pas forcément les mêmes réseaux, ils font éventuellement face à la discrimination....

En conclusion, il me paraît nécessaire de remettre l'accent sur cette question de l'intégration, particulièrement en France qui, malheureusement, fait partie des pays qui ont le plus de difficultés dans ce domaine. C'est nécessaire à la fois pour tirer au mieux parti des compétences qui sont apportées par les immigrés et avoir des effets plus positifs encore qu'ils n'apparaissent dans les études macroéconomiques ; mais aussi pour regagner l'espace politique afin de pouvoir parler normalement de migrations et de ne pas en parler comme un problème à résoudre ou une crise à éviter. Pour moi, cette question de l'intégration est centrale et j'espère qu'il y aura une place pour elle dans le débat européen.
